

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouvelle carte grise.

Nom

Domicile

Date

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Signature

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S071T042 S : 09/03/2022 2322 YV 71	S001T028 A : 09/01/2022 2322 YV 71	S071T042 A : 20/01/2024 POLI U: 20/01/2023 2322 YV 71	IRITEST 12/2015 YV 71 69642	SECURITEST AP 10/01/2016 2322 YV 71 T64366158
S071T042 A : 09/01/2022 POLLU: 09/01/2021 2322 YV 71	SECURITEST AP 08/01/2018 2322 YV 71 T75353710	SECURITEST A 12/01/2010 2322 YV 71 T79013624	S071T042 A : 12/01/2020 2322 YV 71	

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

- (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(I.1) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
(J) Catégorie du véhicule (CE)
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindres (en cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(Y.1) Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
(Y.3) Montant total de la taxe à acquitter en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

République Française
Communauté européenne



Ministère des Transports

Certificat d'immatriculation

Permis de circulation: Osvedení o registraci; Registrationsattest; Zulassungsscheinung; Registrationsminutus; Abet a kuzlopopisec; Registracni certifikat; Carta di circolazione; Registracni apibetov; Registracni; Iudilimas; Foglalmi engedely; Certificat in Registraczi; Kontenbeweis; Dowod Rejestracji; Certificado de matricula; Osvedenie o evidencii; Pomeino dovoljenje; Foksterdittidistatus; Registrationsbeweis;

- (A) Numéro d'immatriculation
(A.1) Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)